

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 5 décembre 2018

Election des membres de la Chambre d'Agriculture 2019

La préfecture de l'Isère vous informe que les mandataires des listes de candidats devront impérativement déposer les candidatures à la préfecture de l'Isère (12 place de Verdun – entrée par la rue Haxo, 38000 Grenoble), bureau 343, **sur rendez-vous** :

- du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre, de 89h à 12h et de 14h à 15h30
- ou le lundi 17 décembre de 9h à 12h, **déla**i de rigueur

Les prises de rendez-vous se feront aux numéros suivants :

04 76 60 34 69

ou

04 76 60 34 67

Toutes les informations et les documents nécessaires aux candidats sont disponibles sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete/Elections/Elections-Professionnelles/Chambre-d-agriculture-2019>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38